



Le Guinglangeois



les temps forts
de **2009**

SOMMAIRE



Edito

Le foyer rural de Guinglange

Conseil de fabrique de la paroisse

Zoom sur...



Le château d'Helfedange

La qualité de l'eau à Guinglange

Le SIVU du Haut-Saint-Pierre

Etat civil



Divers

Il y a 50 ans au village...

Directeur de la publication : Jean DIDELON - Réalisation graphique : Thierry Burtard -

Script : Mairie de Guinglange - Jean-Marie BURTARD - Claude DORY - Sabine ALBERT

Impression : Imprimerie Kremer-Muller

Retrouvez les guinglangeois sur internet : <http://\guinglange.free.fr>

le guinglangeois n° 9

Dans l'édito 2008 je relatais cette crise qui nous arrivait. Plus résistante que prévue, douze mois plus tard elle laisse en nous encore un sentiment d'incertitude quant à l'avenir. Grâce à notre courage et à notre détermination, le secteur n' a pas perdu d'emploi. Certes, chacun voit dans son entourage, quelqu'un payer le lourd tribut du ralentissement ou de la fermeture d'entreprise. Mais d'autres emplois ont été créés. Nos voisins allemands semblent payer plus chèrement cette crise. Je salue au passage nos artisans locaux, qui selon les dires traversent dignement ce cap difficile. Serait-ce dû à leur sérieux, leur dynamisme et ambition mesurée que l'on souhaiterait souvent mieux percevoir dans les grandes sociétés ? Je le soupçonne fortement. Restons motivés !

2009 devait voir démarrer les travaux d'enfouissement des réseaux électriques et téléphoniques de la rue Principale, mais c'était sans compter sur la lourdeur administrative dont les démarches préalables et les demandes de subventions ont retardé le démarrage. Enfin je confirme des dates : 11 janvier, dépôt des appels d'offres, 04 février ouverture des plis et lancement des travaux en mars. Souhaitant que ces travaux dérangent le moins possible la vie des riverains et les usagers de la route départementale, ceux ci s'échelonnent sur plusieurs années : 2010 les travaux d'enfouissement des réseaux et 2011 pour tout ou partie des travaux

Au chapitre des travaux toujours, la commune a consenti un budget conséquent pour la remise en état du chemin de Gaudrin. Il a été entièrement re-profilé pour permettre une bonne évacuation des eaux vers le fossé et une couche de macadam en guise de tapis. Je compte sur les utilisateurs pour limiter les charges et vitesse, notamment en période de dégel, afin de préserver et pérenniser son état.

Cette année nous avons envisagé l'aménagement d'un fronton multi-sport, espace de jeux où on peut pratiquer le basket, foot, handball et autres jeux de ballon. Un retard de subvention voit le projet reporté pour l'an prochain, avec une mise en service avant l'été 2010.

En cette fin d'année, s'engagent à nouveau les réflexions de l'organisation du SIVU du Haut Saint-Pierre, qui rappelons-le, a la compétence scolaire pour les villages adhérents, elles vont bon train mais peinent à trouver une stratégie commune.

Pour la maternelle de Raville dont une classe située à l'étage n'est pas conforme aux normes de sécurité, une nouvelle structure doit être envisagée rapidement. De plus certains parents souhaitent la mise en place d'un accueil périscolaire.

Cela fait ressurgir le spectre d'un regroupement scolaire, fortement impulsé par quelques communes. Nous développerons ce sujet un peu plus loin dans ce bulletin. Une chose est sûre, nous nous battons pour conserver notre école, haut lieu de vie du village.

Vous le voyez, malgré un calme apparent, 2009 a été bien animé, et 2010 s'annonce riche en événements.



Les adjoints et l'ensemble des conseillers s'associent à moi pour vous souhaiter tous, y compris les futurs concitoyens de notre charmant village, une année 2010 pleine de santé, riche en projets et comblée de réussite.

Jean DIDELON

Foyer Rural

Vivre à la campagne, n'est pas un frein aux pratiques sportives et culturelles ni aux rencontres amicales. C'est ce que nous démontre, année après année, le foyer rural de Guinglange par l'organisation d'activités régulières et de manifestations ponctuelles dont voici le récapitulatif de l'exercice 2009.

Février 2009

L'assemblée générale 2009 sera un grand moment d'émotion dans l'histoire du foyer. En effet, après 27 années passées à ce poste, René Lecomte fait part de sa décision de se retirer de la présidence du foyer.

L'homme de contact et de terrain qu'il a toujours été se voit accorder l'unanimité des voix lorsqu'il se propose de rester membre du bureau.

3 autres membres démissionnent pour convenance personnelle, à savoir : Armand BEAUCOURT, Adeline GANDAR et Serge SCHWIND.

Merci de l'efficacité et du savoir faire qu'ils ont dispensé au profit du foyer durant ces années. En remplacement sont élus Marc LUKATSCHEWITSCH et Anthony PAOLETTI. Le comité se compose de 9 membres au lieu de 10 précédemment.

Mars 2009

Le 5 mars, Sabine ALBERT est élue présidente et Marc LUKATSCHEWITSCH vice président du foyer rural.

Le 21 et 28 mars, nos comédiens en herbe nous présentent leur spectacle de saison. Au travers de l'humour et des jeux de scènes, la jeunesse nous offre une représentation riche en larmes de rire et de fierté



Avril 2009

La troupe d'adultes composée d'acteurs de 16 à 62 ans monte à son tour sur les planches et a comme de coutume enthousiasmé les spectateurs venus nombreux faire le plein de rire et de détente.

Mai 2009

Le 8 mai, la traditionnelle marche du foyer avait pour destination le village de Brouck.

Madame le Maire nous a honoré de sa présence et nous a détaillé l'historique de son village.

Le temps clément de la saison a permis de prendre le repas en forêt à la satisfaction de tous.

Juillet 2009

La fête patronale a accueilli un peu moins de monde pour le repas de midi, le chapiteau emprunté pour l'occasion étant plus petit que celui loué précédemment. Ce manque de disponibilité de couvert fut l'occasion de préparer une cuisine « maison » amoureusement mitonnée par les membres du foyer et apprécié des convives. Tout autant appréciés furent le petit spectacle de danse animé par les jeunes du village et la démonstration de concours canin (encore merci à Monsieur BALMA-TIVOLA pour la mise en place de cette prestation). L'orage de fin de journée venu inutilement jouer les trouble-fêtes n'aura réussi à décourager ni les organisateurs, ni les convives.

de Guinglange

Septembre 2009

497 ! C'est le nombre de marcheurs qui participèrent à notre marche IVV du dimanche 13. Bon nombre d'entre-eux se sont restaurés sur place pour mieux savourer la clémence du temps, clémence qui mettra à mal le stock de frites qui frôlera la rupture! (Nos remerciements aux artisans et commerçants qui sponsorisent cet événement).

A signaler qu'un groupe de marcheurs guinglangeois se retrouve régulièrement pour participer aux marches IVV du secteur.

AVIS AUX AMATEURS !!

Novembre 2009

L'arrivée du Beaujolais nouveau est toujours un prétexte pour se retrouver autour des tables du foyer !



Décembre 2009

Les enfants de 3 à 10 ans se sont retrouvés à deux reprises avant l'arrivée de Saint-Nicolas pour répéter les chants qu'ils lui présenteront.

Ils se sont investis sérieusement pour mériter leur récompense. Cet après midi de fête se terminera autour d'un goûter.



Le mot de la Présidente

« Maintenir les liens existants entre les habitants, en créer d'autres avec les nouveaux arrivants, telle me semble être la vocation de notre foyer. Pour cela, il faut mettre en place des animations, mais surtout avoir une équipe de bénévoles prête à s'investir et à donner de son temps. C'est pourquoi, je tiens à remercier l'ensemble des membres pour le travail fourni au cours de cette année, et plus particulièrement nos jeunes recrues qui se sont illustrées par leur participation active lors de la fête patronale et de la marche IVV. En ce qui concerne les activités, le théâtre pour enfants prend une année sabbatique, à la place une initiation au Arts du Cirque est proposée aux jeunes de 6 à 15 ans. Ce projet a pour objectif de permettre aux enfants de se rencontrer et de les amener à mettre en commun leurs compétences afin de créer un spectacle pour la fête patronale de 2010.

Toutes vos idées et suggestions sont les bienvenues, n'hésitez pas à nous en faire part !

L'ensemble du comité se joint à moi pour vous souhaiter de bonnes fêtes de fin d'année et vous présenter nos meilleurs vœux pour 2010.

L'ensemble du comité se joint à moi pour vous souhaiter de bonnes fêtes de fin d'année et vous présenter nos meilleurs vœux pour 2010.

Sabine ALBERT

Composition du comité :

| | |
|------------------------------|------------------------------------|
| Présidente : | Sabine ALBERT |
| Vice présidente : | Marc LUKATSCHWITSCH |
| Président d'honneur : | René LECOMTE |
| Trésorier : | Serge LECOMTE |
| Trésorier Adjoint : | Jean-Marie DALMARD |
| Secrétaire : | Eric BURTARD |
| Secrétaire adjointe : | Brigitte LUKATSCHWISCH |
| Membres : | Marianne VEBER et Anthony PAOLETTI |

LOCATION DE LA SALLE :
contacter Sabine ALBERT

Le programme pour l'année 2010 :

Les activités habituelles sont reconduites :

◆Assemblée générale :

Février 2010

◆Tir à l'arc :

Mercredi de 18 h à 19 h

(Marc LUKATSCHWITSCH)

◆Après midi récréatif pour les seniors :

le mercredi tous les 15 jours

(René LECOMTE)

◆Soirée Beaujolais :

20 novembre 2010 (sous réserve)

◆Marches IVV :

12 septembre 2010

le dimanche matin (contact : F. Dory)

◆Marche Foyer-commune :

courant mai 2010

◆Arts du cirque : *les mardi*

(renseignements : Sabine Albert)

semaine paire de 18 h à 19 h 30 pour les 9-15 ans

impair de 17 h 30 à 19 h pour les 6-8 ans

◆Fête patronale :

dimanche 4 juillet

Si des personnes désiraient animer d'autres activités, n'hésitez pas à vous manifester !

Prix des cartes de membres :

8 € (frais d'assurance)

Une participation de 8 € est demandée pour les personnes participant aux activités nécessitant le chauffage de la salle.

Mieux connaître le Conseil de fabrique de la Paroisse

Son rôle ?

Les membres s'occupent principalement de gestion du patrimoine culturel : entretien du bâtiment, des habits sacerdotaux, des objets du culte, préparation matérielle des offices et sonnerie des cloches.

Ses moyens ?

Ils sont essentiellement constitués par les quêtes (dont une partie cependant est reversée au diocèse) lors des offices (messes dominicales, mariages et enterrements), une quête annuelle à domicile principalement destinée au chauffage et à l'entretien de l'église, les bénéfices du repas annuel, les dons, la location des terres agricoles et une petite subvention communale pour la sonnerie civile.

Les dépenses sont occasionnées par le chauffage (mise hors gel de l'église l'hiver), l'électricité et l'eau, les contrats d'assurance et de maintenance de l'orgue et des sonneries, les achats de produits divers (cierges, hosties, produits d'entretien) et les travaux d'entretien.

L'Eglise fait partie du patrimoine communal, elle est le lieu de rencontre des grands moments de notre vie, il nous est impératif de garder en état le patrimoine légué par nos ancêtres.

*Le conseil se joint à moi
pour remercier la communauté
qui participe à la vie de notre paroisse
et vous souhaite à toutes et tous
une bonne et heureuse année 2010.*

Claude DORY



Les membres du conseil sont :

Président : Claude DORY

Secrétaire : Jean-Marie BURTARD

Trésorier : André ALBERT

Assesseurs : Claudine DOURSTER et
Bernadette LEDUC

Le maire et le prêtre sont membres de droit.





William : un guinglangeois des Hauts-Jardins passionné.

Le 7 juin 2009, à Amboise, William et sa chienne Geisha, terminaient sixièmes du Championnat de France d'agility. Un résultat obtenu grâce à la persévérance et à la régularité dans le travail, deux qualités qui sont, selon William, « les clés de la réussite ».

En effet, depuis six ans, ce guinglangeois présente avec succès ses deux petites chiennes terrier aux compétitions régionales et nationales.

C'est suite à un incident qui a failli tourner au drame que William inscrit sa première chienne Shiva à des cours d'éducation canine :

« Elle n'avait pas de rappel, je l'ai vue se précipiter sous les roues d'une voiture pour poursuivre un chat de l'autre côté de la route. J'ai eu très peur pour elle, bien sûr, mais aussi pour le conducteur de la voiture. Un chien non éduqué peut constituer un réel danger. »

Conscient de ses responsabilités, il va s'initier à l'agility, discipline où le maître conduit son chien sur un parcours d'une vingtaine d'obstacles.

Ce sport, à la fois technique et ludique, nécessite un entraînement rigoureux et requiert une grande complicité entre le chien et le maître qui forment équipe.

L'agility est une discipline ouverte à tous les chiens : ils doivent sillonner un parcours composé de sauts d'obstacles, d'obstacles à bascule, à passerelle, de slalom, cône, tunnel, table, pneu etc.

Le nombre et la disposition des obstacles qui doivent être franchis dans un temps et ordre définis donnent à ce parcours sa spécificité en le rendant plus ou moins complexe et rapide.

Cette discipline exige du maître autorité, précision dans le commandement, sévérité, absence de brutalité et une grande affection pour son animal qui la lui rendra en toute confiance. Elle valorise l'intelligence, la souplesse et l'esprit d'obéissance de l'animal, lui assure une parfaite condition physique et intégration dans la société.

Assidus et totalement mordus, ce n'est pas les six sélections successives en championnat de France, ce beau palmarès de William et ses compagnons, qui vont les arrêter en si bon chemin. Shiva et Geisha ont encore quelques années avant de se retirer des compétitions et laisser tout le succès à Isis, une troisième chienne venue compléter la petite meute du Haut Jardin. Aujourd'hui au sommet de leur plaisir, souhaitons leurs le sommet du podium.



Le château d'Helfedange...

Dominant la vallée de la Nied allemande, le village de Guinglange et son annexe Helfling (petit Helfedange), le château d'Helfedange que précède la ferme, s'il peut échapper à la vue de l'automobiliste pressé qui emprunte le chemin départemental 19, s'impose cependant aux yeux de tout promeneur descendant la route de Hemilly ou les chemins ruraux des côtes de Gaudrin, des Tocs ou du Rond Bois.

Actuellement propriété de la famille De Miscault, ce château remonte à une origine très ancienne mais nous ne trouvons de documents qu'à partir du 12^{ème} siècle.

Bâtie sur la rive droite de la Nied au sommet d'une colline, à proximité d'un chemin qui vit passer les invasions et peut-être mêmes les armées romaines, c'est une imposante bâtisse aux murailles flanquées de tours pointues.

En entrant dans la cour intérieure, nous remarquerons d'emblée la tourelle polygonale d'escalier du corps de logis. Deux ailes terminées par des tours forment le quadrilatère de la cour fermée. Quant à la façade principale, il faut la chercher côté parc, c'est-à-dire orientée vers Fouligny. Cette façade a été restaurée au début du XIX^{ème} siècle, donnant à l'ensemble par la disposition des fenêtres et l'ajout d'un fronton triangulaire, un air de manoir néo-classique.

La surface des toitures à entretenir reste pour les actuels propriétaires un problème crucial, la situation du château et des bâtiments annexes les exposant

Une histoire locale riche...

particulièrement aux déchaînements des tempêtes.

L'histoire d'Helfedange est tourmentée, donc riche !

Ce que l'on sait, c'est qu'au début du XIII^{ème} siècle Helfedange fut le siège d'une chatellerie de l'évêché, administration temporelle des localités de Guinglange,

Simon pour avoir participé à une expédition sur des terres luxembourgeoises et lui réclame la moitié du fief. Il occupe même le château en représailles contre les incursions sur ses terres à Raville, jusqu'en 1377, l'évêché faisant alors libérer le château.

En 1389, une partie du fief passe en héritage à Pierre de Bacourt.

En 1420, les « Créhange » cèdent la place à Henri Bayer de Boppard mais on retrouvera des « Créhange » en 1447 par le mariage de Marguerite de Bacourt avec Jean de Créhange.

En 1537, la part des Boppard sera cédée à Christophe von Offenstein qui la revendra en 1550 à Pierre Nimengern de Boustroff. Pas pour longtemps car Jean IV de Sarrebruck l'achètera en 1568. Mais en 1609 Créhange l'acquerra à son tour pour en être le seul propriétaire.



Flétrange, Fouligny et Haute-Vigneulles, possession des abbayes de Longeville les Saint Avold et d'Insming.

En 1240, cette vouerie passera des seigneurs d'Helfedange à ceux de Créhange.

En 1313, Simon de Créhange est commissaire épiscopal et Helfedange devient un fief majeur de l'évêché. Mais en 1343, Jean de Luxembourg punit

Connaissez-vous ...

En 1718 éclatent des disputes entre héritiers. Une princesse, comtesse de la Frise orientale fait valoir ses droits et en 1728 le comte de Wied-Runkel devient seigneur de Helfedange, époque brillante jusqu'à la révolution qui ne laissera d'Helfedange que les bâtiments.

Helfedange servit ensuite d'hôpital militaire aux armées bavaroises puisque pas moins de 67 actes de décès entre le 20 mai 1816 et le 25 août 1818 témoignent de la présence des troupes bavaroises au château.

Ce qui sauvera certainement le château, c'est l'installation en 1822 de la première école normale des instituteurs, le premier octobre, à la suite d'une décision prise le 22 décembre 1821 par le conseil royal de l'instruction publique.

Malgré son niveau d'étude modeste, cette école donnera d'excellents résultats et les communes se disputaient les quelques maîtres qui y furent formés, le département passant de la quinzième à la première place (sur 86) quant aux fréquentations des écoles rurales durant la période d'hiver (cette période concernant l'école normale pourra faire l'objet d'une autre communication).

En 1831, le baron de Cressac, conseiller général de la Moselle fait l'acquisition du château et ne renouvellera pas le bail à l'école normale. La famille de Cressac est originaire de Dordogne et elle a figuré auprès des plus grands noms de France. Quant à la famille De Vincent, originaire de Florence, elle a vécu en Autriche mais en 1757 le baron de Vincent élit demeure au château

d'Helfedange, le baron fut également un personnage important, ambassadeur, il participe à de nombreux traités, et en 1814 au congrès international de Vienne.

Chargé d'histoire, le château fut aussi une source d'emplois pour les habitants de Guinglange : jardiniers, femmes de chambre, fermiers, et autres journaliers et saisonniers.



Pour connaître la vie du château, aller sur le blog des amis du château d'Helfedange : <http://helfedange.over-blog.com/>

L'eau, un bien précieux...

Qualité de l'eau distribuée à Guinglange.

L'eau est distribuée dans notre village par le Syndicat des eaux de Basse Vigneulles Faulquemont qui regroupe 84 communes. Elle provient des 5 forages situés sur la commune de Haute-Vigneulles. Ces ouvrages exploitent la nappe captive des grés vosgiens, leurs profondeurs varient de 173 mètres pour le plus ancien à 266 mètres. Cette nappe souterraine est protégée des pollutions de surface par les formations du Muschelkalk d'une épaisseur d'environ 65 mètres dont 25 mètres de d'argiles parfaitement étanches.



Cette eau, de plus de 5 000 ans, n'a pas été contaminée par les activités humaines (nitrates, pesticides ou pollution bactériologique). Quant à sa qualité minérale, elle est peu chargée en chlorures et sodium et moyennement en sulfates. Du fait de teneurs élevées en carbonate de calcium et fer, le syndicat a mis en place un traitement, une usine de décarbonatation où est éliminée une partie du calcium et du fer afin d'éviter l'entartrage des conduites et des chauffes eaux. Mais tous les 6 mois, une semaine d'arrêt pour maintenance est nécessaire.

Le contrôle sanitaire, près de 100 analyses par an, est confié au service « santé environnement » de la DDASS qui effectue les analyses, celles-ci sont régulièrement affichées en mairie. Ces analyses indiquent une excellente qualité bactériologique, mais du fait du plan Vigipirate toujours activé, l'eau subit une légère chloration dont le goût disparaîtra en laissant votre carafe au réfrigérateur.

Cette eau, de très bonne qualité, peut être consommée sans modération, mais pour plus de renseignements vous pouvez consulter le site Internet du syndicat :

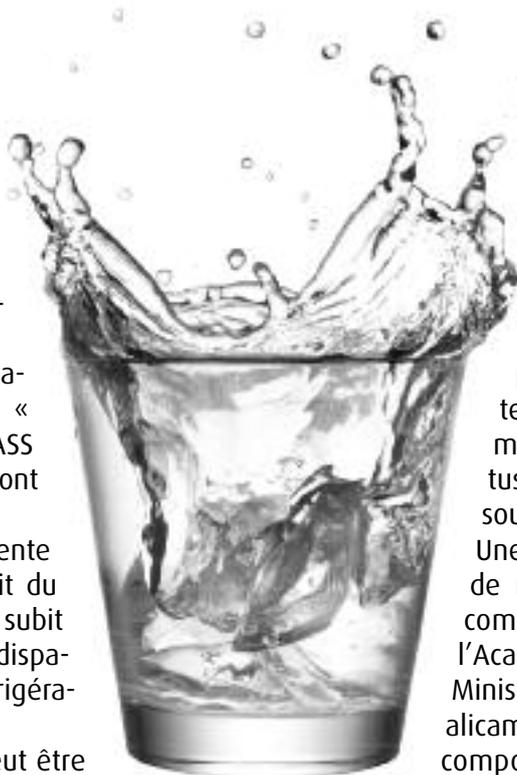
www.sebv.com

Quelle différence entre une eau potable, une eau de source et une eau minérale?

Les eaux dites « de source » sont des eaux naturellement propres à la consommation humaine ; on parle alors d'eau potable. Les seuls traitements qu'il est permis de leur appliquer sont l'aération, la décantation et la filtration. Les eaux naturellement gazeuses, qui contiennent du dioxyde de carbone dissous, peuvent également être regazéifiées avant d'être embouteillées.

Les eaux minérales naturelles, elles, sont des eaux "non potables" dans le sens où elles possèdent des propriétés particulières : elles ont des teneurs en minéraux et en oligo-éléments qui peuvent leur donner des vertus thérapeutiques. Comme les eaux de source, elles ne peuvent être traitées. Une eau ne peut être qualifiée en France de minérale que si elle a été reconnue comme bénéfique pour la santé par l'Académie nationale de médecine et le Ministère de la Santé. En ce sens, c'est un alicament. Elle est d'origine profonde et de composition physico-chimique constante dans le temps.

Certaines eaux très fortement minéralisées dépassent les critères de minéralisation de l'eau potable. En ce sens, on peut les considérer comme non potables. Par contre, il est faux de dire que toutes les eaux minérales sont non potables.



Le SIVU du Haut-Saint-Pierre



Vu l'importance du sujet nous donnerons place dans cet article à la parole du président du Syndicat Intercommunal à Vocation Unique du Haut Saint Pierre.

Rappelons que le SIVU gère le fonctionnement des écoles communales de Guinglange, Hémilly, Villers-Stoncourt, Servigny-les-Raville, Raville et Fouligny. Cette organisation affiche quasiment quarante ans. A l'origine créée sous l'impulsion de leurs maîtres d'école et de leurs désireux de sauver les écoles des villages qui subissaient l'exode rural, les communes en ont décidé de travailler ensemble et de créer le SIVU qu'on appelle encore le circuit. M. Baylac, président du SIVU et maire de Hémilly, nous propose un bilan de l'année 2009.

Le Sivu était également représenté aux trois conseils des écoles (réunions avec les enseignants, les représentants des parents d'élèves, les représentants des communes), ainsi qu'à la première réunion de l'association des parents d'élèves.

Les réunions du Sivu

Séance du 9 avril 2009

- Compte administratif 2008
- Compte de gestion 2008
- Affectation du résultat 2008
- Budget primitif 2009
- Participation 2009 des communes
- Versement aux écoles
- Amortissements
- Investissements 2009
- Périscolaire
- Divers

Séance : juin 2009

- Présentation du contenu de l'enquête sur le péri scolaire effectuée par la fédération des œuvres laïques de la Moselle auprès des parents d'élèves.

Séance : septembre 2009

- Présentation des résultats de l'enquête sur le péri scolaire effectuée par la fédération des œuvres laïques de la Moselle auprès des parents d'élèves.

Séance du 8 octobre 2009 :

- Formation secours aides maternelles
- Formation CAP Petite Enfance
- Projets SIVU ?
- Divers

Séance du 4 décembre 2009

- Adhésion d'Elvange au SIVU (reportée à la demande de l'inspection)
- Divers : projet SIVU ?

Les enseignants, les parents d'élèves, l'inspection semblent plutôt satisfaits du fonctionnement du « circuit ».

Les maternelles sont cependant dispersées (deux classes à Raville et une à Servigny-lès-Raville) et nous déplorons, faute de pouvoir les accueillir hors des heures de classe, la fuite d'une dizaine d'élèves vers d'autres structures.

Les résultats de l'enquête effectuée par la fédération des œuvres laïques auprès des parents d'élèves laissent apparaître une demande importante pour le périscolaire. Selon la fédération, le besoin se traduirait par une fréquentation de :

- 10 enfants le matin
- 30 enfants le midi
- 15 enfants le soir

Une ébauche budgétaire a été réalisée, pour notre compte, par l'association dans l'hypothèse d'accueil suivant :

- 1h le matin pour 10 enfants
- 1,5h le midi pour 30 enfants
- 2,5 h le soir pour 15 enfants.

Les dépenses sont élevées et principalement dues à la charge salariale émanant des contraintes réglementaires en vigueur.

- 1 animateur pour 14 enfants de plus de 6 ans
- 1 animateur pour 10 enfants de moins de 6 ans

Un minimum de deux adultes par groupe d'enfants est requis. A ce personnel, se rajoutera une personne présente à midi qui serait chargée de la réception du traiteur, du service et du nettoyage.

Avec une participation financière des parents pour chaque enfant de :

- 1,5 euros le matin
- 5 euros par repas
- 2,5 euros le soir,

il resterait encore 56538 euros/an à la charge du Sivu soit une moyenne de 1884 euros/an par élève.

Le SIVU du Haut-Saint-Pierre

Le conseil municipal de chaque commune a été invité à se déterminer par rapport à cette enquête ainsi que sur le projet de regroupement des maternelles sur un site, voire la construction d'un regroupement concentré de toutes les classes du primaire.

Guinglange et Hémilly ne souhaitent pas périscolaire.

Villers-Stoncours'accorde encore un temps de réflexion, mais tout laisse à penser qu'elle se rangera à l'avis des 2 premières.

Les 3 autres communes (Servigny-lès-Raville, Raville et Fouligny) souhaitent mettre le périscolaire en place et suggère la création d'un regroupement concentré.

La situation est très complexe et les divergences très marquées.

L'inspection nous propose de dissocier le scolaire du périscolaire, le scolaire restant à la charge du Sivu et le périscolaire à la charge des communes qui souhaitent le développer.

Le seul point de consensus serait , le regroupement des maternelles. Les délégués du Sivu semblent attirés par cette voie, qui risquerait de faire perdre son école à un village. Encore une complication qui freine les décisions.

Tout cela a un coût répercuté inéluctablement sur l'imposition locale.

La simulation ci-dessous indique pour les différentes options le montant des taxes locales d'un foyer qui paye actuellement 500 euros/ an de taxes Cette simulation affiche des coûts minimum de prestation d'où un résultat relativement optimiste.

| | Foyer de Guinglange |
|---|---------------------|
| Taxes avec Sivu actuel | 500,00 € |
| Taxes avec Sivu + périscolaire | 604,81 € |
| Taxes avec Sivu + maternelle + périscolaire | 624,96 € |
| Taxes +Regroupement concentré et périscolaire | 801,33 € |

Michel Baylac
Président du Sivu du Haut Saint Pierre

RPN Sivu du Haut saint-Pierre

Effectifs des classes au 01/10/2009

| Classe | Origine | Fouligny | Guinglange | Hémilly | Raville | Servigny lès Raville | Villers-Stoncours | Effectifs/Classe | Total |
|--------------------------|------------|-----------|------------|-----------|-----------|----------------------|-------------------|------------------|------------|
| Petits | Raville | 2 | 0 | 3 | 1 | 4 | 5 | 21 | 21 |
| Moyens | Raville | 1 | 3 | 1 | 8 | 6 | 3 | 22 | 22 |
| Grands | Servigny | 2 | 2 | 3 | 5 | 4 | 7 | 23 | 23 |
| CP | Fouligny | 1 | 3 | 3 | 1 | 6 | 4 | 18 | 18 |
| CE1 | Guinglange | 1 | 4 | 0 | 2 | 6 | 1 | 14 | 23 |
| CE2 | | 1 | 5 | 0 | 0 | 0 | 3 | 9 | |
| CE2 | Hémilly | 0 | 0 | 1 | 4 | 6 | 0 | 11 | 22 |
| CM1 | | 0 | 5 | 1 | 0 | 4 | 0 | 11 | |
| CM1 | Villers- | 2 | 0 | 0 | 4 | 0 | 2 | 8 | 24 |
| CM2 | | 0 | 3 | 2 | 4 | 5 | 2 | 16 | |
| Total par Village | | 10 | 31 | 15 | 29 | 41 | 27 | 153 | 153 |

| | |
|----------------|------------|
| Maternelles : | 66 |
| Elémentaires : | 87 |
| Total : | 153 |

ETAT CIVIL

Naissances

TAMIOZZO Lola,
née le 20.01.2009

BALMA-TIVOLA Léonor,
née le 19.08.2009

DANOIS Louise,
née le 17.02.2009

BROS Thomas,
née le 19.09.2009

POUCHAN Maëlys,
née le 04.03.2009

ZIMMERMAN Enola,
née le 10.10.2009

FRIN Tristan,
née le 01.05.2009

LEPRETRE Briec,
née le 23.11.2009



Mariage :

DORY Olivia et ALVARO Sebastien



Bienvenue à :

Famille LENTZ Thierry et Laetitia, Erwan et Allan,
39 rue des jardins

M^{me} BOUDOT Michèle;

2 rue de la Foret

M. DAMAS Etienne, M^{me} HARSLEM Audrey

Chemin de la rotte

M. POUCHAN Régis, M^{me} MAGISSON Céline, Maëlys

11 lotissement Haut jardin

M. SPAETH Guy,

46 rue des chaudrons

M^{me} LACASSIN Marie-Thérèse,

4 rue de la Ronce

M. HARDY Dominique, M^{me} CELITZA Ellen

10 rue des hirondelles

M. BROS Roland, M^{me} MACQUART Kathy, Clément,
Thomas

2 rue de hirondelles

Décès

BECKER Jean Louis, 03.02.2009

MULLER Marie, 04.02.2009

BURTARD Serge, 21.08.2009

GASNER Félicien, 23.10.2009

LECOMTE Joseph, 05.11.2009

Joseph Lecomte
était durant 26 ans
membre du
Conseil Municipal



Services

Assistante sociale de la CRAM

1^{er} et 3^{ème} jeudi du mois de 8h30 à 11h30
à la mairie de Faulquemont

Uniquement sur rendez-vous

tel : 03 87 39 37 76

CPAM (Caisse primaire d'assurance maladie)

2^{ème} et 4^{ème} mercredi du mois de 9h à 12h à la mairie de Faulquemont

CAF (caisse d'allocation familiale)

Tous les mercredi de 13h30 à 15h30 à la mairie de Faulquemont

CRAV

1^{er} et 3^{ème} lundi du mois de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 16h00

tel : 08 21 10 67 67

Uniquement sur rendez-vous

Conciliateur de justice

1^{er} et 3^{ème} jeudi du mois de 14h00 à 16h30

DUF (District Urbain de Faulquemont)

03 87 29 83 50

Piscine

03 87 00 46 00

Ordures ménagères (Nathalie FENNINGER)

03 87 29 83 54

SEBVF – (Syndicat des eaux) :

03.87.29.30.31

Déchetterie :

03 87 81 63 36

| du 1 ^{er} octobre au 31 mars | | | du 1 ^{er} avril au 31 septembre | | |
|---------------------------------------|-------------------|-------------------|--|-------------------|-------------------|
| LUNDI | / | 12 h 00 - 16 h 00 | LUNDI | / | 14 h 00 - 19 h 00 |
| MARDI | / | 12 h 00 - 16 h 00 | MARDI | 10 h 00 - 12 h 00 | 14 h 00 - 18 h 00 |
| MERCREDI | 10 h 00 - 12 h 00 | 12 h 00 - 16 h 00 | MERCREDI | 10 h 00 - 12 h 00 | 14 h 00 - 18 h 00 |
| JEUDI | / | 12 h 00 - 16 h 00 | JEUDI | 10 h 00 - 12 h 00 | 14 h 00 - 18 h 00 |
| VENREDI | 10 h 00 - 12 h 00 | 12 h 00 - 16 h 00 | VENREDI | 10 h 00 - 12 h 00 | 16 h 00 - 19 h 00 |
| SAMEDI | 9 h 00 - 12 h 00 | 12 h 00 - 16 h 00 | SAMEDI | 9 h 00 - 12 h 00 | 14 h 00 - 18 h 00 |

La trésorerie de Faulquemont :

03.87.00.47.00

UEM (Usine d'électricité de Metz) :

03 87 94 43 71

Faulquemont

Culte catholique (Pierre LE VAN DUNG)

03 87 94 37 85

Presbytère à Créhange ou Presbytère à Mainvillers : 03 87 01 05 34

NUMERO D'URGENCE ET D'AIDE

Samu

15

Pompiers

8

03 87 94 45 40

Gendarmerie

17

03 87 00 32 10

Centre anti-poison

03 83 32 36 36

Appel d'urgence européen

112

Perte ou vol carte bancaire

08 92 705 705

La mairie de Guinglange est ouverte au public
les lundi et mercredi de 17h à 19h (03 87 64 35 00)

Des aides-maternelles à Guinglange

Aujourd'hui à Guinglange, quatre aides maternelles peuvent accueillir des enfants. La Caisse d'Allocation Familiale permet, notamment en milieu rural aux aides maternelles de se regrouper et ainsi d'augmenter les capacités d'accueil de chacune. Actuellement nous menons une réflexion dans ce sens. Nous éviterions ainsi des charges pharaoniques pour la commune et conserverions également des emplois au sein du village. L'expérience pourrait être menée avec un village voisin. Actuellement au stade de la réflexion, cette possibilité d'accueil des enfants est envisageable rapidement.

Voici les coordonnées des quatre assistantes maternelles agréées :



Sandra ETIENNE
29 rue du ruisseau
03/87/57/80/14



Christine LEPRETRE
5, lotissement le
haut jardin
03/87/57/60/87



Marie Jeanne SENZER
26B rue principale
03/55/74/54/61



Muriel SINS
36B Helfing
03/87/57/53/70
06/68/81/20/34

Il y a 50 ans au Conseil Municipal

Les conseillers d'alors, élus en mars 1959, étaient Messieurs BROVILLE Martin, BRUN Alphonse, DIDELON Gérard, DORY Prosper, GASNER Emile, HARTARD Gabriel, LECOMTE Joseph, LECOMTE René, POINSIGNON Lucien et THUILLER Paul.

En 1959, ils se sont réunis à 6 reprises..

Séance du 20 février :

- ◆ Le conseil vote le budget primitif 1959 pour les sommes de 2 048 487 francs en recettes et en dépenses

Séance du 16 mars :

- ◆ Le maire convoque après élection les nouveaux membres élus du conseil pour l'élection du maire et de l'adjoint.

- ◆ les membres élus sont : Messieurs BROVILLE Martin, BRUN Alphonse, DIDELON Gérard, DORY Prosper, GASNER Emile, HARTARD Gabriel, LECOMTE Joseph, LECOMTE René, POINSIGNON Lucien, SCHOULLER Marcel.

Séance du 21 mars :

- ◆ Après installation des nouveaux membres, le conseil procède à l'élection du maire et de l'adjoint qui sont respectivement Messieurs POINSIGNON Lucien et HARTARD Gabriel.

Séance du 5 avril :

- ◆ Le conseil procède à l'élection du représentant à l'élection sénatoriales qui est Monsieur POINSIGNON Lucien et à l'élection des représentants des syndicats intercommunaux qui sont Messieurs SCHOULLER Marcel et DORY Prosper.

- ◆ Le conseil désigne les membres des commissions communales : commission communale de réception des travaux : Messieurs BROVILLE Martin, DIDELON Gérard et HARTARD Gabriel, commission communale des chemins : Messieurs LECOMTE Joseph, DORY Prosper et LECOMTE René.

- ◆ Le conseil vote l'indemnité de fonction alloué au maire et le traitement du secrétaire de mairie, Monsieur PETIJEAN Alphonse, qui s'élève à 1 800 francs pour l'année 1959.

Séance du 13 avril :

- ◆ Le conseil décide la reconstruction du pignon de la maison des sœurs et autorise le maire à signer un marché de grés à grés avec l'entreprise TOMASELLA de Bambiderstroff.

- ◆ Sur proposition du conseil la commission communale des impôts directs est constituée.

- ◆ Le conseil décide d'aménager les chemins de Helfling et du Moulin Haut, ces travaux consistent en la mise en place d'un empierrement recouvert d'une couche de macadam.

Séance du 23 juin :

- ◆ Les crédits Barangé sont affectés à l'achat de matériels scolaires pour une somme de 36 000 francs.

- ◆ Le conseil procède au renouvellement des membres de bureau d'aide sociale.

- ◆ Le conseil décide l'achat de tuyaux pour canalisation du jardin Daré.

Séance du 23 septembre :

- ◆ Le conseil fait états des assiettes des coupes forestières : dépense de 20 000 francs pour l'entretien des chemins et recettes de 167 000 francs sur les coupes 5, 6 et 7.

- ◆ les délégués des listes des baux ruraux sont Messieurs GASNER Emile et BROVILLE Martin.

- ◆ Un budget supplémentaire de 1 938 306 francs est voté.

- ◆ Le compte administratif 1958 est clôturé avec un excédent 3 595 665 francs.

- ◆ Pour la voirie urbaine le conseil vote la somme de 784 840 francs à inscrire au budget supplémentaire.

